

From:"Fairouz HONDEMA-MOKRANE" <fhondema@regions-france.org>
Sent:Tue, 16 Jul 2024 15:19:41 +0200
To:"COMP H6 CONSULTATION" <COMP-H6-CONSULTATION@ec.europa.eu>
Cc:"Didier DAREYS" <didier.dareys@nouvelle-aquitaine.fr>; "Pascal GRUSELLE" <pgruselle@regions-france.org>
Subject:Consultation commission européenne - règlements de minimis

Bonjour,

Vous trouverez, ci-dessous, la contribution de RDF à la consultation de minimis agricole :

Régions de France, association qui représente l'ensemble des régions françaises, souhaite attirer l'attention de la Commission européenne sur le seuil de minimis agricole proposé à hauteur de 37 000 euros dans le projet de règlement qui fait l'objet de la présente consultation, seuil qui est trop faible au regard des enjeux actuels en termes d'aides aux agriculteurs (ex : en cas d'aléas climatiques pour les aides à acheter du fourrage, de prêts d'honneur, de garanties, ...). Les régions de France demandent à rehausser ce seuil à 80 000 euros afin de pouvoir aider les agriculteurs conformément aux règles en matière d'aides d'État, en dehors des dispositifs de crise tels que le TCTF (encadrement Ukraine) et en tenant compte du coût de la vie dans un État membre tel que la France. L'actualité récente démontre qu'il faut plus de souplesse dans les dispositifs en matière d'aides d'État si on veut éviter des frustrations et la colère qui s'est exprimée.

https://competition-policy.ec.europa.eu/public-consultations/2024-deminimis-agri_en

Je n'ai pas réussi à l'implémenter directement via votre site.

Bien à vous,



Fairouz HONDEMA-MOKRANE

Conseillère pilotage fonds européens

Tél : [+33 7 88 75 27 17](tel:+33788752717)

1 quai de Grenelle, 75015 Paris

fhondema@regions-france.org

www.regions-france.org